Le Monde.fr

L'effondrement des fonds de pension menace le système de retraite britannique

Marc Roche, *Le Monde*, 13 octobre 2009

Lors de leur congrès annuel qui s'est tenu récemment à Manchester (Royaume-Uni), les conservateurs britanniques se sont engagés à accélérer la réforme des pensions en repoussant jusqu'à 66 ans l'âge de la retraite. Que l'opposition tory, donnée gagnante des élections générales qui doivent se dérouler au plus tard à la mi-2010, s'empare de ce thème politiquement peu porteur souligne l'ampleur de la crise d'un modèle longtemps considéré comme la Rolls Royce des régimes de retraite européens. Car aux problèmes communs à toute l'Europe - départ à la retraite des baby boomers, allongement de la durée de vie - s'ajoutent des facteurs propres au Royaume-Uni.

Le système actuel est mixte. La pension de base versée à tous est maigre : 95,25 livres (102,9 euros) par semaine pour une personne seule, le double pour un couple. S'y ajoutent deux plans complémentaires optionnels, le Serps et le S2P, censés améliorer le niveau des pensions. Un second volet est constitué des régimes d'entreprise - des fonds de pension -, dont le fonctionnement est proche dans les secteurs public et privé.

Aujourd'hui, ce mécanisme craque par toutes ses coutures. Car l'essentiel du fardeau repose sur les entreprises et les salariés, via le fonds de pension de la firme. En garantissant des versements indexés sur le salaire de fin de carrière, la retraite était plutôt généreuse. Ce n'est plus le cas. Car la rente future, qui dépend surtout des marchés boursiers - plus de 50 % des investissements des fonds sont en actions -, est devenue aléatoire. D'après une étude publiée en août par l'actuaire Lane Clark & Peace, le déficit total des fonds des 100 plus grosses compagnies cotées à la Bourse de Londres s'élève à 100 milliards de livres - il a doublé en un an. Face aux difficultés qu'affrontent ces fonds de pension, la plupart des sociétés en ont fermé l'accès aux nouveaux entrants, pour les remplacer par des plans d'épargne-retraite individuels.

Cette situation est d'abord le résultat de l'insuffisance du provisionnement des fonds par les patrons et les employés. S'y est ajoutée la faible rentabilité de leurs investissements, fragilisés par la crise et la chute des Bourses. De plus, soucieux de diversifier leur portefeuille et d'augmenter leur rendement, bon nombre de ces organismes ont investi dans les fonds spéculatifs et autres placements alternatifs durement touchés par la crise. Ces soucis financiers sont venus s'ajouter aux dysfonctionnements d'un secteur manquant de transparence. De surcroît, selon la confédération syndicale (TUC), les dégrèvements fiscaux dont bénéficient les cotisations de retraite privée profitent surtout aux gros salaires.

A écouter les détracteurs de ce système, le problème n'est donc pas tant le coût du régime de retraite public (il représente 6 % du produit intérieur brut), mais l'appauvrissement des retraités et son corollaire, le taux d'activité élevé des seniors. Les défenseurs du modèle libéral remarquent que, dans cette nation de petits propriétaires, l'immobilier représente un important complément de retraite susceptible d'amortir la défaillance des fonds de pension, et que la déréglementation financière a fait naître une industrie du conseil financier sophistiquée, dont la mission est d'aider les futurs retraités à jongler entre différents modes d'épargne.